



Commune de Saint Bonnet en Champsaur

DOSSIER DE CONSULTATION - CCATP

Maître d'Ouvrage

MAIRIE DE SAINT BONNET EN CHAMPSAUR
PLACE WALDEMS
05500 SAINT BONNET EN CHAMPSAUR
TEL : 04.92.50.00.53
FAX : 04.92.50.51.64

Objet du Marché

RENOVATION - RECONSTRUCTION DE DEUX COURTS
DE TENNIS

Date et heure limites de remise des offres

MERCREDI 11 AVRIL 2018 A 14 HEURES 00

MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE EN
APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DU DECRET N° 2016-
360 DU 25 MARS 2016 RELATIF AUX MARCHES
PUBLICS

I- GENERALITES

La Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur souhaite procéder à un appel à concurrence concernant la rénovation -reconstruction de deux courts de tennis.

Le marché est composé d'un lot.

Lieu d'exécution : Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur.

.1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Le présent marché est passé par la Commune de SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR représentée par son Maire, Monsieur Laurent DAUMARK.

.2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le Marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics.

II - OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la rénovation - reconstruction de deux courts de tennis qui consiste à démolir les dalles et les massifs et de construire une dalle béton, en ciment CPA 52.5 plus résistant aux chocs thermiques.

Le projet de rénovation prévoit la démolition des dalles et la démolition des massifs de clôture et la confection d'une dalle béton avec une couche d'isolation. Cette nouvelle dalle en ciment CPA 52.5 permettra d'être plus résistant aux chocs thermiques qui sont importants dans notre région. Une coloration de surface sera réalisée. Des poteaux pouvant recevoir des filets « brise vent » seront prévus.

Une visite sur place est vivement recommandée.

III. ASSURANCES

Le prestataire est tenu de s'assurer contre tous les risques, tous les objets lui appartenant ou appartenant à son personnel et déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques.

IV. DECOMPOSITION DES LOTS

Le présent contrat est constitué d'un lot unique.

V. EXECUTION DES TRAVAUX

Les travaux devront impérativement être réalisés pour le 31 Mai 2018.

VI.FORME DU MARCHE ET DES PRIX

Les prix du présent marché s'entendent fermes et définitifs.

Le règlement se fera sur présentation de factures par mandats administratifs.

Les factures devront être établies en 3 exemplaires (un original et deux copies) qui devront être adressées à la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, et porter les indications suivantes :

Nom et adresse du titulaire

L'identification du marché concerné

L'objet et date de la facturation

Joindre un RIB

Le comptable assignataire des paiements est le Trésor Public - 5 A rue des Lagerons- 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

VIII.PENALITES DU TITULAIRE DU MARCHE

SANS OBJET

Lu et approuvé,

LeA.....

Signature du responsable de l'entreprise et cachet de l'entreprise



Commune de Saint Bonnet en Champsaur

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'Ouvrage

MAIRIE DE SAINT BONNET EN CHAMPSAUR
PLACE WALDEMS
05500 SAINT BONNET EN CHAMPSAUR
TEL : 04.92.50.00.53
FAX : 04.92.50.51.64

Objet du Marché

RENOVATION - RECONSTRUCTION DE DEUX COURTS
DE TENNIS

Date et heure limites de remise des offres

MERCREDI 11 AVRIL 2018 A 14 HEURES 00

MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE EN
APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-
360 DU 25 MARS 2016 RELATIF AUX MARCHES
PUBLICS

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante:

Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur - Place Waldems- 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Objet du marché:

Le présent marché a pour objet la rénovation - reconstruction de deux courts de tennis qui consiste à démolir les dalles et les massifs et de construire une dalle béton, en ciment CPA 52.5 plus résistant aux chocs thermiques.

Mode de passation et forme de marché:

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances:

Monsieur le Maire de Saint-Bonnet-en-Champsaur

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Saint-Bonnet-en-Champsaur

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de Saint-Bonnet-Saint-Firmin

Article premier : CONTRACTANT

Nom, prénom, qualité et adresse

professionnelle du signataire : M

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du
/...../.....

- après avoir pris connaissance du C.C.A.T.P., et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 44,45 et 46 du décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴,
 sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions
 imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à
 exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-
 après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation
 nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite
 de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : PRIX

Les prestations définies au C.C.A.T.P.

Montant en € HT :

Montant TVA :

Montant en € TTC :

Devis détaillé joint en annexe.

-
- 1 Cocher la case correspondante à votre situation
 - 2 Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
 - 3 Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
 - 4 Rayer la mention inutile

Article 3 : DELAIS DE LA PRESTATION

Ces délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier.

Article 4 : PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes : Domiciliation :

Code banque : Code guichet :

IBAN:

BIC:

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes : Domiciliation :

Code banque : Code guichet :

IBAN:

BIC:

Article 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

SANS OBJET

Article 6 : ORIGINE DES FOURNITURES

SANS OBJET

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention

manuscrite Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour
valoir marché*

A

Le

**Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
habilité par la délibération en date du**

**DATE D'EFFET
DU MARCHE**

*Date de signature de l'avis de réception postal par le
titulaire (valant notification du marché) :*

.....

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

○ La totalité du marché du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*:

○ La totalité du bon de commande n° afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et lettres)*:

.....

○ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

○ La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

..... et devant être exécutée par

.....

en qualité de:

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A

Signature

le

Date et signature originales